

LES PRONOMS PERSONNELS : UN PARADIGME MECONNU

Dans la plupart des méthodes de français langue étrangère, les pronoms personnels sont présentés comme des formes réalisant les traits sémantiques de personne, de nombre (première personne du singulier), et, pour *il(s)/elle(s)*, de genre. Quant à leur fonctionnement, il est décrit en termes de cas (pronom sujet), d'accord du verbe, et, pour *tu/vous*, en termes de rapports locuteur-interlocuteur. C'est là une "description reçue" qui aurait dû être remise en cause depuis fort longtemps, si l'on en juge par les quelques observations ci-dessous.

Pronom JE

L'apparition du pronom *je* dans un énoncé signale que le locuteur, producteur de l'énoncé, s'"attribue" l'information apportée par l'énoncé : il informe sur ce qu'il sait ("*Je sais que Lulu aime Roro*"), ce qu'il pense ("*Je pense que Roro aime Lulu*"), ce qu'il croit ("*Je crois que Lulu et Roro vont se marier*"), ce qu'il ressent ("*J'aime pas Roro*"), ce qu'il fait ("*J'emmène Lulu au cinéma*"), ce qu'il subit ("*Je me fais casser la figure par Roro*"), etc.

.. En résumé, l'utilisation du pronom *je* sert à parler de soi.

Dans une socio-culture où le moi est haïssable, il convient donc de ne pas trop abuser de ce *je* ("*Avec lui, c'est toujours je, je, je.*"). N'est-ce pas là une contrainte de fonctionnement à part entière du pronom sujet première personne du singulier, qui doit être internalisée puis mise en oeuvre par l'apprenant, surtout si ce fonctionnement est différent dans sa socio-culture maternelle ?

Pronom NOUS

Le pronom *nous* utilisé à l'écrit (mais aussi à l'oral dans certaines conditions) pour éviter non pas la "personnalisation" du propos mais l'apparition trop marquée du scripteur sur l'avant de la scène, est un pronom première personne du singulier, version "humble" de *je* répondant à la contrainte socio-culturelle dont il a été question. Il ne doit en aucun cas être confondu ni avec le célèbre *nous-de-Majesté*, ni, bien entendu, avec le pronom première personne du pluriel.

Quant à l'attribution de l'information de l'énoncé au locuteur associé à d'autres, elle n'est signalée par *nous*, première personne du pluriel, que dans certaines conditions de niveau-registre, et commute avec le pronom *on* lorsque les conditions sont autres.

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves

Ne devrait-on pas parler de première personne plurielle du singulier (*on*) et de première personne plurielle du pluriel (*nous*) ? Et n'est-il pas nécessaire d'apprendre ces fonctionnements complémentaires de *on* et *nous*, surtout lorsqu'*on* (pronom indéfini) veut assurer la cohérence syntagmatique de *ses* énoncés (et non pas "de *NOS* énoncés", ici) ? Autre exemple : "On se tire ?" et non pas "Se tire-t-on ?", mais "Briserons-nous nos idoles ?" et non pas "Nous briserons nos idoles ?".

Pronoms IL/ELLE

Les pronoms sujets de la troisième personne du singulier masculin et féminin attribuent l'information de l'énoncé à un tiers, non participant direct à l'interaction. Peut-on alors oublier que les rapports que le locuteur entretient avec ce tiers, ou qu'il est censé entretenir avec ce tiers au regard de l'interlocuteur auquel il s'adresse, influent sur l'utilisation qu'il fait de *il* ou *elle* ?

Seuls des rapports d'égalité et de familiarité autorisent l'utilisation de *il/elle*, comme tous les enfants de France ont dû en faire le parfois cuisant apprentissage en famille :

Toto : "*Elle* (maman) *m'a dit que tu ne voulais pas que je joue avec tes outils !*"

Son père : "(Gifle) *Qui ça, "elle" ? Je vais t'apprendre à être poli avec ta mère !*"

Pronom ILS

"*Ils vont encore nous augmenter nos impôts !*" Qui en France ne sait, si ce n'est peut-être les apprenants de F.L.E., que ce *ils* n'attribue pas l'information de l'énoncé à n'importe quels tiers, mais seulement à tous ceux qui nous font des misères ?

Le paradigme des pronoms personnels cache, au total, bien plus de complexité que les méthodes voudraient nous le faire croire. Leur fonctionnement n'échappe pas, en particulier, aux conventions socio-culturelles qui déterminent QUI a le droit de dire QUOI, A QUI, COMMENT ?

Henri HOLEC